

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Allois

Extrait du registre des délibérations du comité

MEMBRES EN EXERCICE 12 - Présents 9 : MM. LABREGERE Olivier, REYRNAUD Claude, DESROCHE Roger, MOURET Serge, CORET Emmanuel, PAUZAT Yves, MAYAUD Thierry, LAGAUTERIE Patrick.

ABSENTS EXCUSES : MM. DUMONT Bernard, LEMARCHAND Frédéric, CHARBONNIER Maurice, GRENIER Christian, DUCHEZ Michel.

Président de séance : M. LABREGERE Olivier

Secrétaire de séance : MOURET Serge

04 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT VIENNE COMBADE (SVC) – DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE CHAMPNETERY

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
12	8	0	8	8	8	0

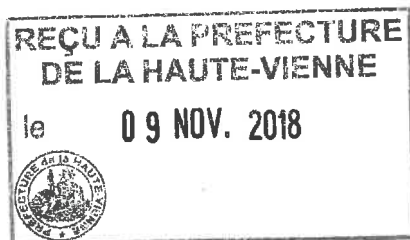
Le Président expose au Comité Syndical que la commune de Champnétery souhaite adhérer au Syndicat Vienne Combade. Par délibération du 09 Octobre 2018 le SVC a approuvé cette adhésion ainsi que la modification des statuts correspondante. Il donne également lecture de modifications complémentaires apportées aux statuts.

Invité à se prononcer, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les statuts du Syndicat Vienne Combade adoptés par arrêté préfectoral du 29 juin 2006,
Vu l'arrêté préfectoral du 29 août 2011 portant modification des statuts du Syndicat Vienne Combade et prononçant le retrait de la commune de Champnétery à compter du 31 décembre 2011,
Considérant la demande de la commune de Champnétery d'adhérer au Syndicat Vienne Combade,
Considérant le résultat de l'étude pour le raccordement de Champnétery,
Considérant les modifications complémentaires à apporter aux statuts du SVC,

APPROUVE l'adhésion de la commune de Champnétery au Syndicat Vienne Combade.
APPROUVE les statuts modifiés du Syndicat Vienne Combade dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.



Pour extrait, le 25 Octobre 2018
Le Président,

Olivier LABREGERE